



Renforcement de la participation citoyenne au Bénin : vers la tenue d'un débat citoyen

Le Bénin vient d'enrichir le calendrier de procédure budgétaire d'une nouvelle étape de discussion, le débat citoyen. Il s'agit d'un cadre de partages, d'échanges et d'évaluation des interventions publiques entre l'exécutif et les organisations de la société civile.

Ce débat consiste à renforcer l'information budgétaire aux citoyens à travers deux axes :

- (i) la revue des finances publiques élargie aux PTF et aux Collectivités locales dans un premier temps et
- (ii) la tenue d'un dialogue en amont au Débat d'orientation budgétaire (DOB), prévue au plus tard le 30 juin de l'année sur les premières hypothèses économique et budgétaire pour la loi de finances à venir.

La revue des finances publiques sera la première occasion pour le Gouvernement de présenter aux citoyens les résultats budgétaires de l'année écoulée. Cette étape prépare la loi de règlement à déposer à l'Assemblée nationale au plus tard, le premier jour de l'ouverture de la session budgétaire.

Le débat citoyen active ainsi davantage l'esprit de recevabilité et permet aussi la conduite d'un processus budgétaire plus participatif, cohérent et transparent. Parmi les résultats attendus de cette initiative se dégagent prioritairement le consensus autour des actions gouvernementales, la légitimité de la loi de finances au-delà de son caractère législatif et le renforcement du contrôle citoyen. L'année 2019 sera donc la première année d'expérimentation du débat citoyen.

Rédigé par Rodrigue S. CHAOU, Directeur Général du Budget